https://www.saintsebastien.fr/urbanisme/les-demandes-denseignes/

Les demandes d’enseignes

3 décembre 2021

Vous voulez changer ou créer une enseigne, faites une demande accompagnée de plans définissant le projet à l’aide du formulaire sur Service-public.fr.

Cette demande devra être compatible avec le Règlement Local de Publicité métropolitain.

Contact

Urbanisme
Hôtel de ville,
Place Marcellin Verbe
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 61

Écrire

Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi toute la journée

- Contact